

ARCHIMANDRITE ÉLISAIOS
Higoumène de Simonos Pétra

CARACTÉRISTIQUES FONDAMENTALES DE LA SOCIÉTÉ ATHONITE

Séminaire Pluridisciplinaire
Thessalonique 29 août 2013

Chers frères et amis, c'est en ces termes que je voudrais saluer aujourd'hui tous les représentants des services et autorités compétentes, en vous exprimant ma joie de ces journées de travail sur le Mont Athos.

L'organisation de cette rencontre n'a pas été si aisée qu'il ne le paraît aujourd'hui. C'est la raison pour laquelle nous remercions tous ceux qui y ont contribué. Je voudrais mentionner tout particulièrement la très honorable Secrétaire Générale du Ministère de la Culture, M^{me} Lina Mendoni ainsi que ses valeureuses collaboratrices, M^{me} Eugénie Gérousi, Directrice de la Direction des Antiquités Byzantines et Post-byzantines du Ministère, ainsi que M^{mes} Ersie Brouskari et Basilique Dimitropoulou.

Souhaitant contribuer de notre part, autant que possible, à une meilleure compréhension de ce Plan Cadre Stratégique pour la Gestion de la Sainte Montagne, je me permettrai de mentionner quelques unes des caractéristiques fondamentales de la société athonite en tant que centre monastique, âgé de plus de mille années.

Le Mont Athos, comme lieu et mode de vie, a été désigné, au cours de sa longue histoire, par des appellations admirables, telles que : « Montagne divine et dépassant en souveraineté toutes les montagnes de l'univers », ou « Lumière et sel de l'Empire », « Réserve de toutes les vertus », « porte du Ciel » et « cité céleste ».

J'ignore si la mission du Centre du Patrimoine Mondial était avertie de ces dénominations, mais dans son rapport sur la Sainte Montagne de 2006, elle n'en était pas éloignée, lorsqu'elle signalait : « Il n'est pas exagéré de dire que ce lieu millénaire, où le poids de l'histoire est sensible autant dans le paysage, que dans les monuments et dans les objets précieux qui ont été rassemblés là, lentement et régulièrement au cours de l'histoire, conserve aujourd'hui encore toute sa valeur unique et universelle ».

Le Ministère hellénique de la Culture, commentant ce rapport, reconnaissait que la Sainte Montagne « est un monument vivant où la communauté monastique continue de mener, depuis plus de mille ans, de manière ininterrompue une vie consacrée principalement au culte divin. Suivant fidèlement la tradition, la Sainte Montagne s'est trouvée cependant à toutes les époques à la pointe du progrès technique, afin d'assurer la vie des communautés nombreuses sur l'espace limité de la péninsule. Tradition et progrès y sont toujours allés de pair, c'est pourquoi le message qui vient de l'Athos est toujours actuel et exerce son influence sur des millions de fidèles, partout où s'étend l'Orthodoxie » (Lettre du 5 juin 2006 à la Représentation permanente de la Grèce à l'UNESCO) ?

C'est dans un même esprit que se meut la Déclaration du Séminaire de Kiev en 2010 (paragraphes 4 et 5), laquelle confirme le rôle des communautés religieuses dans le fonctionnement, la gestion et la protection des Sites religieux comme patrimoine vivant.

Cette association naturelle et diachronique dans les dénominations de l'Athos, et la reconnaissance de son rôle, sont dictées par les caractéristiques fondamentales suivantes :

1. La Sainte Montagne, depuis le début de sa fondation, semble avoir été destinée à remplir une fonction de synthèse et de réunification des différentes formes de la vie en un ensemble global, orienté vers l'éternité. Les moines, libérés des soucis de ce monde et de toutes les formalités bureaucratiques, s'efforcent de remplir jusqu'à nos jours leur vocation : c'est-à-dire la glorification continue de Dieu et l'intercession pour la paix du monde entier. Cette vocation s'incarne concrètement cependant dans l'espace et le temps.

La vie des moines est avant tout évangélique, puisqu'elle vise à appliquer dans toute leur exigence les commandements de l'Évangile. Elle commença par être anachorétique, délivrée de tout besoin et même de toit, puis en se développant, elle a acquis une organisation plus systématique et une autorité reconnue. L'évolution ultérieure est restée fidèle aux mêmes principes, de sorte que la Sainte Montagne est devenue une société originale, unique, possédant des formes très différentes de communautés monastiques (grands coenobia, skites, petits monastères, kellia, ermitages). Le fonctionnement de cette société repose d'une part sur la désappropriation et la mise en commun des biens dans chaque communauté monastique, qui est ainsi semblable à celle de l'époque apostolique, et d'autre part, et tout particulièrement, sur son statut original d'auto-administration (autodioikiton), lui assurant une autonomie et une vie sans trouble. Ce système était à l'origine informel, et il a été ensuite codifié et mis sous forme légale. Conformément à l'expression bien connue : « Le désert est devenu une cité ! »

Après onze siècles d'existence ininterrompue, la Sainte Montagne doit aujourd'hui affronter les situations et les défis de la réalité mondialisée, en essayant de greffer le nouveau sur le tronc ancien, et d'associer la tradition aux changements inévitables et multidimensionnels de notre monde.

2. Aujourd'hui dans les vingt monastères et les quelques sept cents établissements monastiques de divers types, vivent environ deux mille moines. C'est ainsi que sont préservées sur ce saint Mont toutes les formes distinctes du monachisme oriental (cénobitique, skites et kelliotes, ermites), lesquelles composent les différentes touches de couleur d'un tableau qui est uni organiquement. La retraite est une des conditions fondamentales de la vie monastique, mais cette solitude n'est pas séparée de la communauté. La vie communautaire est la marche par laquelle le moine peut atteindre à la vie solitaire, laquelle est à son tour une communion totale avec Dieu. Nulle part ailleurs sont conservées de manière aussi harmonieuse les diverses formes de vie monastique en un seul lieu et sous une organisation unifiée. Pour parler en termes contemporains, sur le Mont Athos sont associés le droit au choix personnel et la liberté religieuse avec la vie en commun. Nous soulignons donc ici le caractère communautaire de la vie sur la Sainte Montagne.

3. Les moines du Mont Athos proviennent de différentes nationalités. Phénomène unique dans l'histoire et pratiquement sans équivalent dans la mosaïque des civilisations humaines, l'Athos conserve ce caractère de centre universel du monachisme et de la culture chrétienne. Cette société monastique, inébranlablement fidèle aux principes de la vie communautaire et fraternelle des premiers chrétiens, constitue un exemple de coexistence pacifique d'hommes d'origines différentes qui

ont pour lien leur foi commune. Cette communion n'a pas été réalisée d'un coup. Commencant avec le monachisme anachorétique, elle s'est développée sous la forme de la vie cénobitique, pour évoluer vers des formes plus développées de l'organisation de la vie communautaire et se répandre à un niveau panorthodoxe, et il en résulte finalement un exemple de valeur universelle, où chacun peut venir embrasser et participer à la vie de la Sainte Montagne, et à son expérience ascétique. Et ceci constitue un patrimoine commun de valeur mondiale.

4. Alors que l'époque byzantine a connu plusieurs centres monastiques renommés, la Sainte Montagne reste le seul existant, et constitue un témoignage vivant du dynamisme de la culture orthodoxe. Le Mont Athos a été au cours des siècles et reste de nos jours un des centres les plus importants de la culture des peuples chrétiens de cette région, et il constitue jusqu'à nos jours la tour de garde des traditions spirituelles de l'Orthodoxie. Cette culture trouve sa source inépuisable dans la vie monastique et en abreuve toutes ses manifestations.

C'est à la fois le mode de vie des moines, mais aussi leur compréhension du monde, leurs méthodes de cultiver la terre, d'études et d'inspiration artistique qui ont permis d'accumuler une somme d'expériences vécues, qui se sont exprimées principalement dans la tradition mystique, et de là se sont répandues sur tous les autres aspects de la culture humaine. Les exploits ascétiques, la contribution à la vie spirituelle du peuple, à son histoire, à la vie intellectuelle, au droit, à l'architecture, aux ouvrages d'art divers, aussi bien matériels qu'intangibles, l'organisation de l'espace, les diverses formes d'agriculture et d'artisanat, en un mot un ensemble considérable : naturel, spirituel, institutionnel et culturel, d'une valeur et d'une beauté inestimables, qui constitue le trésor de la Sainte Montagne. Pour nous les moines tout cela constitue un don de confiance, d'amour et de reconnaissance fait au Jardin de la Mère de Dieu, et une confirmation que rien de tout cela n'est nôtre, mais que tout vient de Dieu.

Ces trésors culturels, accumulés sur la Sainte Montagne avec dévouement par les moines, se trouvent sur l'Athos dans leur cadre naturel, contribuant en premier lieu à la vie liturgique. Parallèlement, toutes les autres formes de l'art sacré, comme l'hymnographie, le chant byzantin, la broderie liturgique, la sculpture sur bois, etc, contribuent avant tout à l'art de vivre selon Dieu, qui constitue pour nous notre « patrimoine intangible ».

5. Le monachisme est une vie menée en harmonie avec l'environnement naturel, lequel n'est pas envisagé de manière statique, ni comme une source d'exploitation, mais comme un don de Dieu, qui doit contribuer lui aussi au culte divin des moines. Pendant des siècles, les moines ont utilisé ces ressources naturelles que leur procurait la Sainte Montagne en accord avec les principes spirituels de l'ascèse, de la simplicité de vie et de la tempérance.

La protection de l'environnement athonite n'est donc pas seulement une question de juste examen scientifique, mais elle doit être avant tout le résultat de la pratique et de la vie monastique authentique. L'environnement de la Sainte Montagne sera sauvegardé si nous tous nous enrichissons d'expériences et si nous comprenons la manière dont les principes et les perspectives spirituels peuvent être exprimés en des réalisations concrètes et matérielles.

6. À tous les niveaux, les principes directeurs de l'organisation des communautés monastiques, et de l'Athos en général, sont l'auto-administration et la

collégialité, lesquelles permettent de garantir la pérennité des institutions, en laissant en même temps une large place à l'initiative et à la liberté personnelle. Sur la Sainte Montagne tradition ne signifie pas une réalité rigide et statique, mais cette tradition est poussée par un dynamisme permettant l'adaptation à des conditions nouvelles, en visant la préservation de sa mission.

Depuis presque le début de l'apparition des moines sur l'Athos, cette Sainte Montagne a été considérée par ses habitants de manière unifiée, comme un très grand monastère, sur lequel les autorités civiles n'avaient à l'origine aucun droit d'intervention. L'administration en était menée au début de manière informelle par les higoumènes des monastères. Ensuite, ont été rédigés les Typika (Règles) monastiques, qui n'ont pas été imposés de manière autoritaire, mais qui codifiaient les usages alors en cours « avec l'accord et l'appréciation des Higoumènes du Mont Athos ». Ces Règles codifiaient donc de manière juridique les volontés des moines, pour préserver leur autogestion. Cet aspect est manifeste de nos jours par les trois pouvoirs réunis par la Sainte Communauté : législatif, exécutif et judiciaire.

Il faut souligner à cet égard que ce caractère propre du statut du Mont Athos — qui constitue un phénomène unique au monde de stabilité institutionnelle — a pu rester inchangé d'une part grâce au respect manifesté par les différentes autorités politiques (byzantines, ottomanes, helléniques et internationales) à l'égard de cette particularité monastique, et d'autre part grâce à la vigilance et au soin des Athonites, qui ont conscience de leur responsabilité vis à vis de l'histoire et des hommes qui regardent vers la Sainte Montagne comme une source d'espérance. En un mot, les institutions athonites, autrement dit l'ancien statut privilégié de la Sainte Montagne, qui est fondé historiquement et amplement attesté par les documents, constituent le fondement et la garantie de la vie et des activités des moines.

7. Les moines considèrent qu'ils sont par excellence les personnes compétentes pour assurer le maintien de la vie monastique et du patrimoine culturel et naturel qui en découle, légué par les générations précédentes. Ils n'envisagent pas cependant cette préservation indépendamment des autres dimensions, qui constituent la tradition vivante et leur conception unitaire de la vie humaine. Les moines sont aussi des hommes de leur temps, qui ont certes choisi de suivre le chemin millénaire de la tradition, tout en trouvant les moyens de préserver et de vivifier ce patrimoine. Fidèles à la vision des Pères de l'Église et des premiers fondateurs des monastères, leur souci de préserver les œuvres d'art du passé est indissociable du soin qu'ils portent à poursuivre fidèlement le mode de vie qu'ils ont hérité des Anciens, en harmonie avec l'environnement naturel et en recherchant des solutions aux problèmes nouveaux.

Cette sensibilité envers le caractère universel de la tradition athonite et le sens de leur responsabilité à l'égard de l'histoire et des attentes des peuples orthodoxes ont constitué les principes des relations de la Sainte Communauté avec les différents organismes, nationaux ou internationaux, en vue de la préservation et de la mise en valeur de ce patrimoine unique. Dépasant le clivage des disciplines, le souci des autorités monastiques reste de considérer le patrimoine de la Sainte Montagne comme un tout.

Après des années d'études et de réalisations à un niveau partiel, il semble que le temps est venu désormais d'entreprendre une étude globale et synthétique, qui pourra tracer les perspectives d'actions, qui se développeront dans le cadre de la préservation et de la protection des valeurs de la Sainte Montagne, qui sont précieuses pour tous les hommes.

Cette courte présentation des principes et du fonctionnement de la Sainte Montagne, nous conduit aux conclusions suivantes :

1. La valeur insigne de la Sainte Montagne, à l'échelle mondiale, a comme base les valeurs spirituelles de la vie monastique et le système d'institutions qui la protège depuis de longs siècles. L'Athos est une société de caractère original et diachronique, qui doit être envisagé dans le cadre de la « gestion traditionnelle ».
2. Le système des institutions du Mont Athos n'est pas un code de règles législatives, mais une tradition vivante. Il comprend et protège les conditions et les choix de la vie monastique (ex. la clôture), le dogme, l'éthos, le culte divin, le mode hésychaste de vie (recueillement), la vie menée en commun (cénobitique), l'autogestion, la dimension universelle du monachisme et la coexistence de moines de différentes nationalités, la protection de la valeur de la personne et de la qualité des relations humaines. La Sainte Montagne considère qu'elle n'est pas seulement un « monument » du passé, mais une société monastique vivante, qui vit en dehors du devenir sociologique, mais sert la société de manière dynamique, en se tournant vers l'éternité et se souciant « de la vie et du salut du monde entier ». La Sainte Montagne considère cette richesse spirituelle comme une part entière du patrimoine de l'humanité.
3. Nous considérons comme un enrichissement de la tradition athonite la variété des formes de vie et la pluralité des nations qui y sont représentées : une polyphonie qui favorise le respect mutuel, la responsabilité, la réciprocité dans le service et la participation aux affaires communes. Les moines athonites considèrent l'Athos comme leur patrie et le lien qui les unit est l'exil volontaire et l'état d'étranger (xéniteia).
4. La richesse naturelle et un environnement paisible et calme constituent des conditions de la vie monastique. Aussi bien le cadre bâti que les installations agricoles ou de production, ou encore les œuvres d'art de diverses époques constituent son trésor culturel, et ils sont les résultats de l'obéissance, du sens du sacrifice, des talents, de l'inspiration de la vie monastique en ses différentes expressions, mais ils sont aussi des objets consacrés dont les moines sont les gardiens dévoués. Leur gestion et protection découlent du sens élevé et permanent qu'ont les moines de les appliquer dans leur pratique quotidienne.
5. La Sainte Montagne a une longue et profonde conscience de son autogestion, mais elle est en même temps ouverte aux possibilités offertes par le Droit contemporain pour la collaboration avec la communauté internationale. Dans le cadre de l'assistance, la Sainte Montagne salue tout effort qui pourra contribuer à la protection de sa tradition millénaire, à l'enrichissement des connaissances et de l'expérience des moyens de sa gestion. La technologie aura sa part dans cette effort, à la condition qu'elle se soumette à deux critères : la « tempérance » (enkrateia) – « le but commun étant de servir les

besoins », selon saint Basile – et la sobriété, laquelle nous « accorde tous les biens de ce monde et du monde futur » et nous conduit au juste usage des choses (« usant de ce monde, selon saint Paul, comme si on en usait pas vraiment » I Cor. 7, 31).

6. Les propositions et la collaboration des divers agents, helléniques et internationaux, pour la conservation du patrimoine athonite porteront des fruits dans la mesure où cette contribution visera à soutenir les pensées et les priorités de la Sainte Montagne, qu'elle s'efforcera d'entrer en consensus dans les prises de décision, qu'elle respectera les formes existantes de l'administration athonite et ses organismes, qu'elle visera à la formation du potentiel humain, qu'elle sera ouverte à la collaboration et évitera la bureaucratie. L'insertion de la Sainte Montagne dans le rythme de la bureaucratie et de l'accumulation des lois est incompatible avec son esprit et son caractère, visant à la simplicité.

Pour terminer, notons qu'il est significatif et encourageant que le rapport de la Mission commune de l'UNESCO au Mont Athos en 2006 parvenait aux mêmes conclusions, en écrivant : « ...l'important patrimoine matériel du Mont Athos ne peut être séparé de ses traditions et pratiques intangibles, qui l'ont généré et qui ont assuré sa permanence jusqu'à nos jours... Toute approche dans l'effort de conservation à long terme du Mont Athos doit reconnaître la prééminence du caractère vivant de ce patrimoine et doit insérer la gestion de la nature dans le cadre de la conservation des traditions vivantes du patrimoine religieux... La permanence de la Sainte Montagne pendant mille ans, au travers de terribles changements, lui a donné une grande confiance en ses propres processus de prises de décisions et sur la valorisation de ses priorités. »

Cette étude est une nécessité qui s'impose : elle vise à établir un cadre commun de prises de décisions, fondé sur l'esprit et sur l'expérience de la Sainte Montagne, en vue de la protection de son patrimoine entendu au sens large, et qui assurera cohérence et continuité aux efforts communs. Son adoption est évidente, mais la mise en œuvre n'est pas si facile, elle est un chemin escarpé. Si, d'après saint Grégoire le Théologien, la théologie est une continuelle marche sur une corde raide, la vie elle-même est ainsi, et il nous faut tous marcher sur cette corde.